# N° 146

# SÉNAT

SESSION ORDINAIRE OUVERTE LE 28 AVRIL 1959

Annexe au procès-verbal de la séance du 20 juillet 1959.

# PROJET DE LOI DE PROGRAMME

ADOPTÉ AVEC MODIFICATION PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE DANS SA DEUXIÈME LECTURE

## *relatif à l'*équipement sanitaire *et* social.

TRANSMIS PAR

M. LE PREMIER MINISTRE

A

M. LE PRÉSIDENT DU SÉNAT

(Renvoyé à la Commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation.)

Voir les numéros :

Assemblée Nationale (1re législ.) : 57, 73, 77 et in-8° 6 ; 146, 186 et in-8° 28.
Sénat : 56, 60, 71 et in-8° 8 (1958-1959).

Le Premier Ministre.

Paris, le 9 juillet 1959.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous transmettre, ci-joint, le texte du projet de loi de programme relatif à l'équipement sanitaire et social, adopté avec modification, en deuxième lecture, par l'Assemblée Nationale dans sa séance du 8 juillet 1959.

Le Premier Ministre,

*Signé :* MICHEL DEBRÉ.